



Pétition à l'attention des usagers Conséquences de l'ouverture à la concurrence

En signant cette pétition, je m'oppose aux choix du Conseil Régional qui a attribué le lot Bourgogne Ouest Nivernais à une société dédiée dans le cadre de l'application d'une nouvelle convention TER. Cette convention, imposée sans réelle concertation avec les usagers, aurait dû tenir compte des choix des citoyens et intégrer leurs demandes dans un cahier des charges précis, défini par le Conseil Régional. Cette décision aura des conséquences concrètes :

- **Suppression** de la quasi-totalité des guichets et donc plus accompagnement humain, formé, indispensable dans la préparation d'un voyage, tout comme pour l'après-vente ;
- **Fermeture** de la majorité des gares ;
- **Diminution** drastique de l'accès à l'information et à l'achat de billets pour les personnes âgées, en situation de handicap ou sans accès au numérique ;
- **Dégradation** de la sécurité dans les gares vidées de leur personnel ;
- **Fragilisation** de la vie locale et de l'aménagement du territoire.

Cette attribution est le premier effet néfaste d'une ouverture à la concurrence du TER voulue par le Conseil Régional. La qualité de service rendu aux usagers et les conditions de travail des agents ne sont pas leurs priorités.

Par cette signature, j'exige le maintien de l'ensemble des gares ainsi que des guichets ouverts aux heures d'ouverture et de fermeture de ces gares avec une présence humaine suffisante pour répondre aux besoins des usagers mais aussi à l'égalité d'accès au service public SNCF pour tous du 1er au dernier train.

D'autres solutions sont possibles ! Je soutiens la mobilisation intersyndicale pour la défense du Service Public Ferroviaire.

Nom	Prénom	Mail	Ville	Signature

